



CONSEIL EN ELEVAGE LAITIER

Certificat de Spécialisation

Technicien Conseil en Production Laitière







Fédération des Entreprises de Conseil en Elevage Auvergne – Rhône-Alpes Sud-Est

GE FIDOCL 52 Avenue des Iles BP 9016 74990 ANNECY Cedex 9

Tel: 04 50 88 23 20 www.fidocl.fr

EPLEFPA Les Sardières
CFPPA

79 Avenue de Jasseron BP 58600 01008 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel: 04 74 45 50 81

cfppa.bourg-en-bresse@educagri.fr

Le Certificat de Spécialisation « Technicien Conseil en Production Laitière », une formation professionnelle en lien avec les réalités du monde agricole.

Une **formation en alternance** permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour devenir conseiller d'élevage :

- Les apprenants sont sous contrat de professionnalisation de septembre à août avec une entreprise de conseil en élevage,
- La formation se déroule par périodes
 - o 1^{er} semestre \rightarrow 2 semaines en entreprise suivies de 2 semaines en formation
 - \circ 2^{ème} semestre \rightarrow 3 semaines en entreprise suivies d'1 semaine en formation,
- Les apprenants sont rémunérés par le groupement d'employeurs du FIDOCL à la hauteur de 80% du salaire conventionnel,
- Cette formation est accessible aux titulaires d'un BTSA Productions Animales, d'un BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole ou équivalent et aux ingénieurs agronomes ou agricoles.

Certificat de Spécialisation, un chemin vers l'embauche

La formation permet d'accéder au **Certificat de Spécialisation de niveau III**, diplôme reconnu par le Ministère de l'Agriculture.

Les entreprises de conseil en élevage privilégient **l'embauche en CDI** de candidats ayant validé ce parcours de formation et faisant preuve de capacités pour le métier.

Le taux d'insertion professionnelle des apprenants du Certificat de Spécialisation est de plus de 80% dans les entreprises de conseil en élevage.

Nos atouts : Une formation opérationnelle au métier de conseiller en élevage

Une formation dispensée par des professionnels de terrain des différentes entreprises de conseil en élevage, en collaboration avec les enseignants du CFPPA :

- 15 semaines de formation au CFPPA (soit 640h),
- Le Certificat de Spécialisation est divisé en 4 Unités Capitalisables,
 - Contexte de la production laitière
 Filière lait et produits laitiers, systèmes de production laitière, dispositions réglementaires concernant la production laitière et les produits d'élevage, politiques agricoles.
 - Suivi technique de l'élevage laitier
 Conseils en alimentation, gestion de la production, sélection et reproduction, qualité du lait et équipements de traite, productions fourragères, prévention en santé animale, conception des bâtiments d'élevage, élevage des génisses.
 - Diagnostic technico-économique global de l'élevage laitier
 Valorisation des bilans techniques de l'élevage, analyse des facteurs de variation de la production, calcul des coûts de production, méthodologie d'approche globale.
 - et pédagogie du Conseil

 Préparation d'un rapport d'étude, techniques d'expression et de communication (rédaction de compte-rendu, animation de réunions, écoute active, relation de conseil ...)

Elaboration et diffusion de références technico-économiques

La formation est appuyée par de nombreuses visites en élevages et mise en pratique des connaissances



Le lieu de formation : Les Sardières

Le CFPPA des Sardières vous accueille et met à votre disposition :

- Un centre de documentation et d'information,
- Un espace informatique et multimédia avec un accès à internet,
- Une exploitation agricole,
 - Un atelier laitier composé d'un troupeau de 70 vaches laitières
 - Un atelier volailles de Bresse
 - Des productions végétales et fourragères sur 145 ha
- Un self-service pour la restauration.



Candidature

Si vous souhaitez vous porter candidat pour la prochaine session de formation : Envoyez votre CV et lettre de motivation au GE-FIDOCL ou à l'entreprise de conseil en élevage, de la région Auvergne Rhône-Alpes, de votre choix.

Les entreprises de conseil en élevage sont regroupées en groupement d'employeurs :

le GE-FIDOCL.

Le GE-FIDOCL concerne les départements :

- De l'Ain et de la Saône-et-Loire, ACSEL Conseil élevage
- De l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère, ADICE Conseil Elevage
- Du Jura, Jura Conseil Elevage
- De la Loire, Loire Conseil Elevage
- **De la Haute-Loire**, Haute Loire Conseil Elevage
- Du Puy de Dôme, EDE du Puy de Dôme
- **Du Rhône**, Rhône Conseil Elevage
- De la Savoie et de la Haute-Savoie, Eleveurs des Savoie
- Du Doubs et Territoire de Belfort

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Stéphanie Lathuille - GE-FIDOCL

Tel: 04 50 88 23 23

stephanie.lathuille@eleveursdessavoie.fr

FIDOCL
CONSEIL ÉLEVAGE
Donner du sens à la mesure









Sylvie Collomb – CFPPA

Tel: 04 74 45 50 81

sylvie.collomb@educagri.fr